



Pour améliorer nos conditions de travail, on se mobilise partout en Occitanie le 14 février : cœurs brisés, piquet de grève devant la Commission Permanente à l'HDR Montpellier, conférence de presse, débrayage, pique-nique revendicatif, photos de contestation, il y a 1000 façons de nous faire entendre par notre Présidente...

Suite à la réunion d'information intersyndicale du 31 janvier, nous avons rencontré le Directeur Général des Services le 3 février et avons obtenu de pouvoir ouvrir les échanges concernant les règlements de temps de travail. Nous avons également demandé qu'il soit présent en instance du Comité Social Territorial (CST) qui s'est tenu le 10 février, et que des réponses soient données aux revendications de l'intersyndicale transmises par lettre ouverte.

Nous vous avons également envoyé un sondage pour vous concerter sur les modalités de mobilisation et avons déposé un préavis de grève local et dédié qui couvre la journée du vendredi 14 février.

Votre forte mobilisation et le travail juridique et technique mené par l'intersyndicale ont permis d'obtenir quelques avancées sur le temps de travail :

- La mise en place d'une organisation du travail qui permette pour tous les métiers concernés d'intégrer le temps d'habillage/déshabillage/douche dans le temps de travail effectif, tout en respectant le cadre légal ;
- La réduction du plancher permettant de déclencher une sujétion (horaires décalés, travail le dimanche) de 10 à 4, et une augmentation de la sujétion accordée, ce qui n'est pas encore satisfaisant à nos yeux ;
- La précision des modalités de travail le samedi/dimanche en rappelant que chaque agent a droit à au minimum un WE complet par mois ;
- Une évaluation des plannings tournants que nous estimons devoir être faite via la Formation Spécialisée ;
- À termes, la définition des sujétions pour les agents qui travaillent de nuit dans les lycées et les CREPS, ce qui aurait dû être fait depuis des années ;
- La mise en place d'une réunion avec les organisations syndicales pour étudier les propositions concernant le passage en Jours Non Travaillés (qui permettrait de ne plus devoir des jours en cas de maladie) et la question des jours de repos flottants pour les agents annualisés des lycées.

Malgré ces avancées, les syndicats ont voté contre et se sont retrouvés majoritaires car un élu s'est abstenu. Le projet a donc été rejeté, et un nouveau CST devra être convoqué, sur la base d'un projet modifié. Le rapport prévu à la Commission permanente du 14 février sera donc retiré.

Toutes nos revendications n'ont pas été entendues, et il faudra une mobilisation des agents car :

- Les agents de restauration administrative et du service sécurité de Toulouse bénéficient de la pause méridienne comme temps de travail effectif et nous demandons de même pour les agents des lycées ;
- La sujétion sur la pénibilité des plannings tournants n'a pas été entendue, sans pour autant avoir analysé en Formation Spécialisée leurs impacts sur la santé et sur le respect de l'équilibre vie personnelle - vie professionnelle, ce que nous avons pourtant demandé à plusieurs reprises.

Des réorganisations des services généraux, de l'occupation de l'espace (territoire, bureaux), mais aussi des lycées devraient avoir lieu en 2025.

Malgré un vote défavorable du collège syndical, le collège des représentants de la collectivité a adopté le projet général de réorganisation des directions et des services.

Les organigrammes des directions concernées seront présentés lors des prochains CST et l'organisation sera en place avant l'été.

Nous avons dénoncé la perte de sens, le ras le bol face à tous ces changements qui ne s'arrêtent jamais ainsi que l'absence de visibilité sur le projet général en termes de métiers, d'occupation des sites, de déménagement...

Sans oublier l'absence de travail avec les syndicats sur les effectifs dans les lycées et les CREPS...

La présence du DGS sur les deux points contestés via l'intersyndicale est le résultat de votre forte participation à la réunion d'information du 31 janvier.

Votre colère qui s'y est largement exprimée a ENFIN été entendue.

Vous avez confirmé nos alertes, mais ça n'est pas encore suffisant pour que la Présidente et le DGS nous écoutent VRAIMENT, car le mot d'ordre sera de "faire mieux et plus avec moins". Les syndicats ont dit NON. Et vous, vous dites quoi ?

POUR STOPPER LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOS SYNDICATS VOUS INVITENT À VOUS MOBILISER POUR MAINTENIR LA PRESSION !

A PARTIR DE 9H DEVANT L'HÔTEL DE RÉGION À MONTPELLIER OÙ SE TIENT LA COMMISSION PERMANENTE

Par la grève le 14 février 2025, à la journée, à l'heure...

Par un appel à rassemblement devant HDR à partir de 9h

Par une conférence de presse à 9h30

Par un pique-nique revendicatif à la pause de midi

SUR LES AUTRES LIEUX DE TRAVAIL

Par la grève le 14 février 2025, à la journée, à l'heure...

Par le débrayage dans les lycées sur la pause de midi

PARTOUT : EN SIGNE DE COLÈRE, AFFICHONS

NOTRE COEUR BRISÉ

LE JOUR DE LA SAINT VALENTIN

Pour exprimer notre colère et notre tristesse, nous vous proposons une action de communication revendicative avec un cœur brisé à mettre en photo de profil de votre messagerie électronique, à fabriquer ou imprimer pour le brandir le 14 pour des photos collectives et/ou individuelles sur nos lieux de travail...

SOYEZ CRÉATIFS ET CRÉATIVES... À VOS CARTONS ET FEUTRES !

